Les auteurs

Bailly-Thibert *Monique*
Bigata *Joëlle*
Boulais *Christiane*
Bouyer *Emmanuelle*
Chenaf *Nadia*
Cuvillier *Alain*
Daisson *J.Claude*
Debeaulieu *Brigitte*
Delanes *Sebastien*
Desmaison *Daniel*
Filipe *Patrick*
Gerlach *Maryline*
Guillaume *Céline*
Hermelin *Isabelle*
Lambert-Mesguich *Stéphanie*
Laugier *J.Pierre*
Lemonnier *Danielle*
Loiacono *Carole*
Marrot *Jean-Bernard*
Merle *Catherine*
Millet *Liliane*
Nolibois *Patrice*
Prevot *Jean-Bernard*
Reygner *Pascal*
Rosmorduc *Catherine*
Rubichon *Jackie*
Técheney *Yvon*

Parrain : Patrick LABRUE

COPYMÉDIA
Imprimeur numérique depuis 1995
Courrier de Gironde
Hebdomadaire départemental
info bassin
COBAS
icn Imprimerie Édition
Culture Auchan
Communauté d'Agglomération
LA DÉPÊCHE DU BASSIN
SUD OUEST
Gujan-Mestras
Bassin par nature

11ème Salon du Livre Autoédité





28 et 29 novembre

Entrée **10h à 12h15 et 14h15 à 18h**

18h Remise Prix du Concours Salon

Libre

a4pm.communication33@gmail.com



Patrick Labrue, 4e adjoint au maire, en charge de la Culture sera le parrain du Prix de cette seconde édition du Salon du livre autoédité.

Qui ne connaît Patrick Labrue?

Une figure de Gujan-Mestras, à la fois discrète, souriante et omniprésente dès lors qu'il s'agit de culture. Enseignant, il s'est embarqué dans l'ATGM en 1984 dont il devint président, et s'est impliqué dans le théâtre, tour à tour acteur et metteur en scène. Directeur de cabinet de Michel Bézian, il a conservé cette fonction lors de la mandature de Marie-Hélène des Esgaulx.

Nous lui devons aussi, entre autres, la création du Ciné-club…

Autoédition et… Compte d'auteur

Autoédition **:**

L'auteur est le seul maître à bord. Il écrit, choisit ses prestataires (correcteurs, graphistes) et pilote sa diffusion. L'association A4PM l'accompagne et lui fournit les outils nécessaires pour que son livre soit pro.

L'auteur reste propriétaire à 100 % de ses droits et de ses bénéfices.

C'est le choix de l'indépendance et de l'authenticité.

Édition à compte d'auteur **:**

Dans le "compte d'auteur", une entreprise demande à l'écrivain de *payer l'intégralité des frais de fabrication*, d'impression et de publicité, souvent pour des sommes d'argent coquettes. En échange, l'auteur lui cède généralement ses droits et ne touche qu'un faible taux sur les ventes.

Belle découverte et bon Salon à tous !

Programme



Samedi 28 et Dimanche 29 novembre

De 10h00 à 12h15 et 14h15 à 18h00

- - - - - - - - -

Échanges et dédicaces

Stand informations A4PM

18h Prix littéraire du Salon

Jeux de piste : Cherchez l'indice chez les auteurs

Cadeaux pour petits et grands enfants

Notre but :

accompagner

Notre esprit :

Jouer collectif

A4PM
Association loi 1901
Aide Aux Auteurs de la Petite Mer et d'Ailleurs